

Tableau des pertes

Les valeurs peuvent être modifiées, au besoin. Elles sont indiquées à titre de montants maximums admissibles.

Gros appareils électroménagers (limite d'un chacun par ménage)			
Sécheuse	540 \$	Réfrigérateur	800 \$
Laveuse	640 \$	Cuisinière	700 \$
Lave-vaisselle	565 \$	Télévision	565 \$
Congélateur	500 \$	Allocation de service (sur recommandation d'un inspecteur)	Selon les factures
Petits appareils électroménagers (limite d'un chacun par ménage)			
Mélangeur/robot culinaire	70 \$	Mélangeur	30 \$
Radio-réveil	25 \$	Bouilloire	25 \$
Cafetière	50 \$	Téléphone	40 \$
Friteuse	50 \$	Grille-pain	20 \$
Four micro-ondes	60 \$	Four grille-pain	100 \$
Autres appareils électroménagers (limite d'un chacun par ménage)			
Climatiseur	160 \$	Aspirateur	150 \$
Déshumidificateur	250 \$	Chaufferette	60 \$
Vêtements — par adulte (12 ans et plus) (maximum de 1 800 \$)			
Vêtements pour adulte — robe	150 \$	Vêtements d'extérieur pour adulte (divers articles, mitaines, chapeaux, etc.)	60 \$
Vêtements pour adulte — accessoires (sous-vêtements, bas, etc.)	120 \$	Vêtements d'extérieur pour adulte — blouson de printemps et d'automne	140 \$
Vêtements pour adulte — pantalon	50 \$	Vêtements d'extérieur pour adulte — manteau d'hiver	200 \$
Vêtements pour adulte — short	30 \$	Vêtements d'extérieur pour adulte — maximum	500 \$
Vêtements pour adulte — jupe	40 \$	Chaussures pour adulte — bottes	120 \$
Vêtements pour adulte — complet	150 \$	Chaussures pour adulte — de marche	90 \$
Vêtements pour adulte — chandail	45 \$	Chaussures pour adulte — de ville	100 \$
Vêtements pour adulte — chemisier	40 \$	Chaussures pour adulte — espadrilles	90 \$
Vêtements pour adulte — maximum	800 \$	Chaussures pour adulte — maximum	500 \$
Vêtements — par enfant (jusqu'à 11 ans inclusivement) (maximum de 900 \$)			
Vêtements pour enfant — robe	35 \$	Vêtements d'extérieur pour enfant (divers articles, mitaines, chapeaux, etc.)	30 \$
Vêtements pour enfant — accessoires (sous-vêtements, bas, etc.)	80 \$	Vêtements d'extérieur pour enfant — blouson de printemps et d'automne	50 \$
Vêtements pour enfant — survêtement	40 \$	Vêtements d'extérieur pour enfant — manteau d'hiver/pantalon de ski	100 \$
Vêtements pour enfant — pantalon/combinaison	30 \$	Vêtements d'extérieur pour enfant — maximum	200 \$

Mise à jour : septembre 2022

Vêtements pour enfant — chemise/chemisier	20 \$	Chaussures pour enfant — bottes	80 \$
Vêtements pour enfant — chandail	30 \$	Chaussures pour enfant — souliers	20 \$
Vêtements pour enfant — short	15 \$	Chaussures pour enfant — espadrilles	40 \$
Vêtements pour enfant — maximum	500 \$	Chaussures pour enfant — maximum	200 \$

Meubles — par chambre à coucher et divers (bébé ou bambin âgé de moins de 3 ans) (maximum 1 000 \$)			
Table à langer	135 \$	Matelas	60 \$
Berceau	100 \$	Articles divers (miroirs, literie, etc.)	100 \$
Lit de bébé	155 \$	Parc pour enfant	80 \$
Chaise haute	110 \$	Poussette/carrosse	110 \$
Siège d'auto pour bébé	140 \$		
Meubles — par chambre à coucher et divers (enfants de plus de trois ans et adultes) (maximum 5 000 \$)			
Par occupant(e) (selon la vérification des pertes).			
Literie (draps et taies d'oreiller) (deux ensembles par lit)	50 \$	Ensemble de matelas (avec sommier) — grand lit	830 \$
Couverture	30 \$	Ensemble de matelas (avec sommier) — lit à une place	610 \$
Édredon	40 \$	Cadre de lit de métal	70 \$
Commode (cinq tiroirs)	520 \$	Ameublement général (tableaux, cadres, miroirs, etc.)	300 \$
Tête de lit (lit à deux places, grand lit)	280 \$	Table de nuit	225 \$
Lampe	50 \$	Oreiller (deux par personne)	50 \$
Ensemble de matelas (avec sommier) — lit à deux places	650 \$	Commode triple avec miroir	630 \$
Meubles (maximum 7000 \$)			
Carpette	150 \$	Chaises de table de cuisine (maximum six)	150 \$
Fauteuil (rembourré)	300 \$	Table	350 \$
Table à café	350 \$	Lampe (sur pied)	100 \$
Chaises de salle à manger (maximum six)	150 \$	Lampe (de table)	200 \$
Table de salle à manger	600 \$	Ameublement général	800 \$
Table de bout (maximum deux)	250 \$	Ensemble de sofas (divan, causeuse et fauteuil)	1500 \$
Malle	150 \$		

Matériel de bureau ou d'entreprise à domicile et fournitures scolaires — limite d'un chacun par ménage (sauf indication contraire)			
Chargeur de pile	25 \$	Fauteuil de bureau	150 \$
Malette/sac pour portable	90 \$	Grand classeur à quatre tiroirs	250 \$
Ordinateur — Maximum	1000 \$	Grand classeur à deux tiroirs	150 \$
Table de travail	180 \$	Manuels scolaires (pour usage éducatif)	700 \$
Clavier et souris d'ordinateur	35 \$	Ouvrages de référence (pour activités professionnelles)	1250 \$
Imprimante	200 \$	Outils pour les besoins d'une entreprise	Selon les factures
Tablette électronique (pour usage éducatif)	230 \$	Vidéo/DVD (pour usage éducatif)	150 \$

Articles de cuisine et de salle de bain (maximum de 1 000 \$)			
Ustensiles de cuisine	100 \$	Divers (linge de cuisine, serviettes de bain, etc.)	100 \$
Batterie de cuisine (chaudrons et casseroles) — un ensemble par ménage	200 \$	Fournitures de buanderie	50 \$
Vaisselle (porcelaine, plats de service, cocotte, etc.).	460 \$		
Matériel médical (équipement médical et matériel de mobilité essentiels)			
Membres artificiels, fauteuils roulants, etc.			Selon les factures
Articles divers (maximum admissible de 500 \$)			
Exemple : valises (ensemble de 3)			150 \$
Articles en lien avec la musique			
Pour usage professionnel ou thérapeutique — maximum de 1 500 \$			Selon les factures
Principal combustible pour le chauffage du logement			
Bois de chauffage, fendu, à la corde, maximum de cinq cordes — maximum 800 \$			Selon les factures
Mazout — maximum 800 \$			Selon les factures
Aliments entreposés — perte confirmée par rapport d'inspection			
Aliments congelés et aliments gardés dans une cave à légumes (par personne)			100 \$